



DEVENIR « MEMBRE ASSOCIE »

Qui sont les « Membres » du CLUB-ER ?

Les membres du CLUB-ER sont des **structures nationales africaines** (agence d'électrification rurale, Commission de régulation, Fonds d'électrification rurale, Direction de l'énergie, Compagnie d'électricité nationale) **ayant le mandat de mettre en œuvre la politique nationale d'électrification rurale**. Afin d'augmenter les occasions de partager les expériences et bonnes pratiques entre les acteurs de l'électrification rurale, le CLUB-ER a élargi son réseau à d'autres acteurs de l'électrification rurale en proposant un **statut de « Membre Associé »**.

Qui peut devenir « Membre Associé » du CLUB-ER ?

Tout acteur (société privée / Association / Commune / Partenaire Technique et Financier, etc.) africain ou provenant d'autres parties du monde impliqué dans le domaine de l'accès à l'énergie, intéressé par les problématiques d'électrification rurale dans les pays africains et prêt à partager son expérience avec les membres du CLUB-ER.

Comment pouvez-vous devenir « Membre Associé » du CLUB-ER ?

Merci de remplir le bulletin d'inscription. Pour demander le statut de « Membre Associé » du CLUB-ER, vous devez envoyer **une lettre officielle** au Secrétariat du CLUB-ER en joignant **une description de votre activité** (svp inclure toute brochure, dépliant concernant votre activité).

Votre demande sera ensuite soumise aux membres du CLUB-ER pour approbation. La cotisation annuelle des Membres Associés est de 3.000 € par an. Le montant peut changer par décision de l'Assemblée Générale du CLUB-ER.

Quels sont les bénéfices offerts par le statut du « Membre Associé » du CLUB-ER ?

- 1) Partage de l'expérience et des bonnes pratiques avec les membres du CLUB-ER
- 2) Activités en réseau : les Membre Associés peuvent (*à leurs propres frais*) :
 - Participer aux réunions annuelles
 - Participer aux ateliers et activités de formation
 - Participer à des forums et d'autres activités en réseau

Merci de bien vouloir noter que le Membre Associé n'est pas autorisé à voter ou obtenir toute fonction statutaire dans le CLUB-ER



BULLETIN D'INSCRIPTION

Je souhaite obtenir le statut de membre associé du CLUB-ER

Nom de la structure ou société :

Adresse :

Téléphone :

Contact e-mail :

Contact de la personne en charge du dossier :

Merci d'envoyer une lettre officielle exprimant votre intérêt et vos motivations à devenir « Membre Associé », ainsi qu'une description de vos activités.

Merci d'envoyer le dossier au Secrétariat du CLUB-ER par e-mail

secretariat@club-er.org avec une copie à hary_andriantavy@club-er.org

Suite à la validation de votre dossier d'adhésion, et l'approbation de votre adhésion une facture vous sera adressée pour l'acquittement de la cotisation annuelle